



Communiqué de presse

Villeurbanne conserve sa 5ème matinée de classe : La FCPE 69 salue une décision courageuse

jeudi 17 janvier 2019

**Fédération des Conseils
de Parents d'Élèves
des Écoles Publiques
du Rhône et de la
Métropole de Lyon**

16 rue Galilée
69100 Villeurbanne
Tél : 04.37.91.65.30

Mél : contact@fcpe69.fr
Site : www.fcpe69.fr

Après un long travail de concertation, Villeurbanne choisit de rester dans le cadre de la loi de la refondation de l'école en maintenant les 9 demi-journées de classe.

C'est une chance d'offrir une école qui permette la réussite de toutes et tous. Il a été démontré que les cinq matinées, si elles sont bénéfiques pour les apprentissages, le sont encore plus pour les élèves les plus en difficulté.

La municipalité privilégie les rythmes de l'enfant et des apprentissages, contre la facilité de répondre aux individualismes et aux positions partisans.

La concertation se poursuivra mais déjà différentes options sont proposées pour simplifier l'organisation des familles. Et des expérimentations seront menées sur les rythmes plus spécifiques des maternelles.

Villeurbanne, ville éducatrice respecte ses engagements : l'intérêt de l'élève au cœur de son projet éducatif.